

Plateforme cantonale du 5 juin 2026

### MUNICIPALITE DE SAVIESE *délivrance d'une autorisation d'exploiter*

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Municipalité de Savièse porte à la connaissance du public que M. Jörg Egon Zenhäusern, domicilié à Bramois/Sion, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	: Immeuble avec une terrasse d'une capacité de 20 couverts, sur la parcelle no 4054, à la rue du Stade 17, à Savièse
Enseigne	: Zenhäusern Savièse
Prestations	: Boulangerie, Pâtisserie, Confiserie, Snacking Restauration, Boissons chaudes froides, avec et sans alcool, à consommer sur place ou à l'emporter
Heures d'ouverture et de fermeture	: du lundi au vendredi : de 6h00 à 18h30 samedi et dimanche : de 6h00 à 17h30 Terrasse : même horaire
Raison sociale	: Zenhäusern Frères SA
Début de l'activité	: dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Municipalité de Savièse – rue de St-Germain 50 – 1965 Savièse, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 5 juillet 2026.

Savièse, le 5 juin 2026

L'ADMINISTRATION COMMUNALE